



REGLEMENT DU CONCOURS PEF SAISON 2018/2019



Le District du Haute Marne de Football organise un concours permettant de valoriser les actions du Programme Éducatif Fédéral qui ont été réalisées par les clubs.

Chaque club voulant participer à ce concours doit adhérer au Programme Éducatif Fédéral puis devra formaliser une ou plusieurs fiches actions et les envoyer par mail au District :

servicecivique@hautemarne.fff.fr

Les 3 clubs lauréats se verront remettre une dotation matérielle.

QU'EST-CE QU'UNE FICHE ACTION ?

- ✓ Une fiche action sert à formaliser une action sur l'un des thèmes suivant
- ✓ Pour se procurer ces fiches, il suffit de se rendre sur le site www.hautemarne.fff.fr dans le menu « DOCUMENTS » ; onglet « DOCUMENTS à TELECHARGER » ; catégorie « PROGRAMME EDUCATIF »

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- ✓ Etre engagé dans le P.E.F
- ✓ Remplir une fiche action avec précision et lisibilité. L'action doit avoir été réalisée durant la période citée ci-dessous.
- ✓ Joindre avec votre fiche action une (ou plusieurs) photos ou vidéo(s) de votre action.
- ✓ Toutes les catégories jeunes (Garçon et Féminine), de U7 à U19 peuvent ainsi participer à ce concours.

DATES

Actions à réaliser et à nous retourner **entre le 1^{er} décembre 2018 et le 31 mai 2019.**

Les 3 clubs lauréats seront récompensés en juin 2019.